

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

Date d'émission 2015-12-14

Date de révision 2018-08-28

Version 1

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Head Recovery Flush** pour Xerox Produits
Référence 108R01185
Impika A0006881

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France
33 rue des Vanesses
CS 30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle
Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Responsable Qualité, Sécurité et
Environnement
Téléphone 01 55 85 67 81
Télécopie 01 55 85 76 78
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s)	Aucune mesure requise
Mention d'avertissement	Aucune mesure requise
Mentions de danger	Aucune mesure requise
Conseils de prudence	Aucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

Head Recovery Flush

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	>90	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Triéthanolamine	1-10	102-71-6	203-049-8	--	--	--
Hydroxyde d'ammonium	<1	1336-21-6	Present	Skin Corr. 1B	--	--

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes, Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés, Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs, En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle, En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène
Ingestion	NE PAS faire vomir, Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente, Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison, Boire 1 ou 2 verres d'eau

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut provoquer une légère irritation
Peau	La substance peut provoquer une légère irritation cutanée
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Ne pas ingérer
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucune information disponible

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible, la substance ne brûle pas elle-même mais peut se décomposer à la chaleur et dégager des émanations corrosives et/ou toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair 85-90 °C
Méthode Coupelle fermée Seta

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle, Mettre en place une ventilation adaptée, Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos
Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte, Nettoyer soigneusement la surface contaminée

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

7.3 Utilisations finales particulières

Agent nettoyant Solvant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées, Douches,

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

Rince-oeils

Mesures de protection individuelle, telles que l' emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection des mains	Gants en caoutchouc.
Protection de la peau et du corps	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Transparent	Odeur	Ammoniac
État physique	Liquide	Couleur	Incolore 9.5-11.5
Point d'éclair	85-90 °C	Méthode	Coupelle fermée Seta
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Plus dense que l'air		
Densité	1.0-1.1		
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	>200 °C		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	<15 cps		
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e)

10.5 Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Composés chlorés

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Pas de données disponibles au niveau du produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
Hydroxyde dammonium	350 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Effets mutagènes

Devrait pas être un mutagène

Effets sur certains organes cibles

Yeux, Peau

Danger par aspiration

Sans objet

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

12.6 Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 16 10 01

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas un polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

Date d'émission 2015-12-14
 Date de révision 2018-08-28
 Remarque sur la révision Mise à jour du format

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³			

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	SS-C** TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ Ceiling 10 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ³	LLV 5 mg/m ³ LLV 0.8 ppm Indicative STLV 10 mg/m ³ Indicative STLV 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³
Hydroxyde dammonium				TWA 20 ppm TWA 14 mg/m ³ STEL 50 ppm STEL 36 mg/m ³	

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.